

Plan Local Unique Santé et Social

Contrat Local de Santé et
Convention Territoriale Globale

Charte avec les familles

2022 • 2025





Édito



Guillaume JEAN,
Président du
Pays de Mortagne

Accompagner les enfants, les jeunes, les adultes ou les seniors, dans leurs parcours de vie, qu'ils soient bien portants ou en situation de maladie ou de handicap : tel est l'objectif du Plan Local Unique Santé et Social (PLUSS), que le Pays de Mortagne a décidé de mettre en place sur la période 2022-2025.

Ce guide présente le PLUSS à travers ses 5 axes stratégiques et ses 23 actions concrètes.

Nous sommes convaincus que la santé et le social sont intimement liés. Forts de cette conviction, nous avons mis en place une démarche de collaboration active entre le Pays de Mortagne, les 11 communes et les trois partenaires : l'ARS (Agence Régionale de la Santé), la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et la MSA (Mutualité Sociale Agricole).

Tout au long de l'année 2021, nous avons réuni les acteurs du territoire : structures (petite enfance, jeunesse, insertion), professionnels de santé, établissement pour personnes âgées ou personnes en situation de handicap, associations, CCAS, élus et habitants.

Lors de ces rencontres, nous avons observé ce qui se fait, relevé ce qui manque, défini ce qui peut être amélioré en terme de services à la population dans les domaines du social ou de la santé.

Sur le Pays de Mortagne, nous avons constaté l'existence de nombreux services, parfois méconnus et ayant besoin de coordination.

Le PLUSS a donc pour vocation de donner plus de visibilité aux professionnels et aux usagers, de mieux les informer, dans le but de favoriser la santé, la solidarité et l'accompagnement des différents publics.

Bien sûr, ce programme se mettra en place en collaboration avec vous, acteurs du territoire et nous vous remercions à nouveau pour votre investissement.

Ainsi, en nous engageant dans ce PLUSS, nous nous donnons les moyens de mieux soutenir les habitants tout au long de leur parcours de vie. Nous ne perdons pas de vue que cela contribue à l'attractivité du territoire et à la qualité de vie.



Alain BROCHOIRE,
Vice-Président
en charge de la
Solidarité et des
Familles

Une méthode qui implique les habitants et partenaires d'actions

Une pluralité d'acteurs engagés dans cette démarche.



Le PLUSS comprend

**5 axes
stratégiques
et 23 actions
concrètes**



370 habitants

(seniors, aidants, parents) ont répondu
à des sondages en ligne ou ont participé
à des ateliers.

Près de
240 participants

aux ateliers thématiques
(diagnostic et définition
des actions).

80 partenaires ont contribué à la
réflexion : institutions, établissement
pour personnes âgées, structures
(petite enfance, jeunesse, insertion,
handicap), professionnels de
santé, élus, associations locales.

Un déroulement sur
4 ans (2022 - 2025)

Les axes stratégiques

du Plan Local Unique Santé et Social



P.8 • AXE 1 : Améliorer les parcours de vie et de santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

- Fluidifier les parcours de vie et de santé des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie et valoriser l'image de la vieillesse et du handicap
- Renforcer l'offre de santé et médico-sociale de proximité
- Améliorer les parcours de vie et de santé des enfants en situation de handicap



P.12 • AXE 2 : Renforcer l'accès aux soins et aux droits, favoriser l'exercice coordonné et lutter contre le renoncement aux soins

- Renforcer l'offre de santé et médico-sociale de proximité
- Maintenir et développer l'offre de soins de premier recours et second recours



P.16 • AXE 3 : Développer les actions de prévention et de promotion de la santé dans un environnement favorable

- Renforcer les actions de prévention auprès des jeunes
- Améliorer l'accès à la santé pour les jeunes
- Améliorer les parcours de prévention de la population
- Améliorer le bien-être, l'environnement alimentaire et physique pour tous



P.20 • AXE 4 : Soutenir et accompagner les jeunes, les enfants et leurs parents dans leur parcours de vie

- Développer et diversifier les modes de garde, renforcer l'accompagnement des enfants porteurs de handicap et soutenir la fonction parentale
- Développer une offre jeunesse attractive, évolutive et un accompagnement vers leur autonomie



P.24 • AXE 5 : Améliorer l'accès aux services, favoriser les solidarités, le lien social et la participation à la vie locale

- Former et accompagner les publics en difficulté aux usages du numérique afin de lutter contre le renoncement aux soins et aux droits
- Améliorer la mobilité intra territoriale des publics les moins mobiles pour faciliter l'accès aux services
- Promouvoir un urbanisme favorable à la santé et adapté aux personnes âgées, aux personnes en perte de mobilité, aux personnes en situation de handicap
- Favoriser les solidarités locales



+ de santé

+ de prévention

Plan Local Unique Santé et Social



+ d'accompagnement des familles et des jeunes



+ d'accès aux services

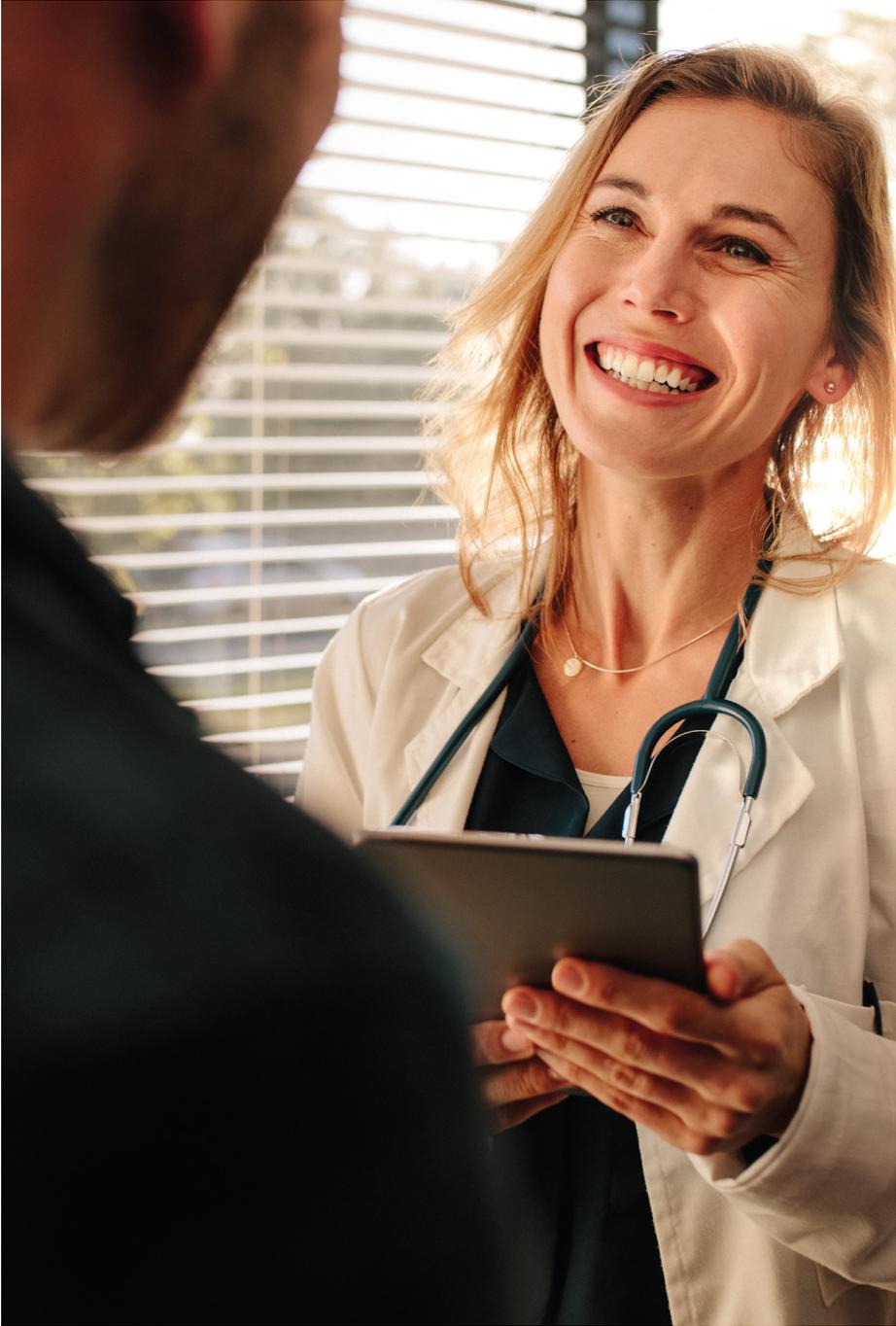
+ de lien



+ de solidarité



+ d'équité pour les personnes en situation de handicap







AXE 1



Améliorer les parcours de vie et de santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Diagnostic

→ Manque de solutions de répit pour les aidants et manque d'activités adaptées

→ Manque de coordination et méconnaissance des acteurs et structures entre eux

→ Difficultés de recrutement de personnel notamment pour les EPHAD et service d'aide à domicile

→ Problématique autour des logements non adaptés au vieillissement

→ Manque de certains types d'accueil (accueil temporaire, accueil de jeunes enfants en situation de handicap) dans un contexte de fort taux d'équipement

Fluidifier les parcours de vie et de santé des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie et valoriser l'image de la vieillesse et du handicap

ACTION 1

Soutenir les aidants en les informant sur les modalités d'aides au répit existantes et en les accompagnant dans leur mise en œuvre

- Informer les habitants et les professionnels des solutions existantes telles que la plateforme de répit
- Étudier la possibilité d'organisation de relais de transport en accueil de jour
- Proposer des groupes de parole aux aidants, faciliter l'information et la formation aux aidants, proposer des activités aidants-aidés

ACTION 2

Organiser des temps de rencontre entre professionnels du territoire sur les dispositifs existants dans les champs du handicap et de la personne âgée

- Organiser des rencontres entre professionnels du Pays de Mortagne pour favoriser l'interconnaissance, partager les projets en cours, les évolutions des structures et les nouveaux dispositifs
- Organiser un forum du Bien-Vieillir en impliquant les professionnels du Pays de Mortagne
- Informer les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), les élus, les professionnels de santé des solutions existantes



ACTION 3

Organiser des temps d'information grand public sur les structures, services, métiers existants dans les champs du handicap et de la personne âgée

- Organiser un forum du Bien-Vieillir afin d'informer les habitants sur les dispositifs existants, les structures, les services (portage de repas, habitat...). Communiquer une image positive du grand âge
- Développer la journée « Au-delà de nos différences » proposée par les CCAS pour mettre en valeur le handicap
- Encourager les entreprises à favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- Impulser une dynamique avec les écoles, collèges et lycées sur la sensibilisation à l'intergénérationnel et aux différences



Renforcer l'offre de santé et médico-sociale de proximité

ACTION 4

Valoriser les métiers du sanitaire et médico-social et améliorer l'image des structures de soins, d'hébergement ou d'aide pour favoriser le recrutement de personnel

- Participer aux forums des métiers, développer des partenariats avec MFR, instituts de formation, reportages sur les métiers du sanitaire en lien avec les structures jeunesse
- Organiser des formations pour les professionnels du Pays de Mortagne, favoriser les rencontres entre responsables de structures et services à domicile



Améliorer les parcours de vie et de santé des enfants en situation de handicap

ACTION 5

Améliorer la coordination et faciliter les parcours de vie et de santé des enfants et des jeunes (11-18 ans) porteurs de handicap

- Identifier un premier interlocuteur de proximité pour les familles
- Identifier les différents services existants et mettre en place une cartographie des structures accueillant les enfants en situation de handicap. Informer les professionnels de ces différents services afin qu'ils puissent orienter les familles
- Accompagner et/ou former les professionnels de l'enfance et de la jeunesse à identifier les notions clés autour des troubles du développement et du handicap

Porteurs et partenaires privilégiés : service Prévention seniors du Pays de Mortagne, service départemental de l'autonomie, Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF), Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) (services du Conseil Départemental de la Vendée), plateforme de répit Relais et Présence, structures d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées ou en situation de handicap, services d'aide à domicile, MSA, ARS, Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)





AXE 2



Renforcer l'accès aux soins et aux droits, favoriser l'exercice coordonné et lutter contre le renoncement aux soins

Diagnostic

→ Offre de soins
déficitaire (médecins
généralistes, dentistes,
orthophonistes)

→ Difficultés
d'accessibilité physique
(mobilité pour se rendre
chez les spécialistes),
une fracture numérique
croissante qui peut nuire

à l'accès aux soins
(prise de rendez-vous ou
accès aux résultats de
laboratoire sur internet...)

→ Méconnaissance des
acteurs et un manque
de coordination entre
professionnels de santé
et structures de soin et
d'aide

→ Difficultés d'accès
à l'offre de santé mentale
(offre centrée à
La Roche-sur-Yon)

→ Parcours de soins
difficiles : des retards
au diagnostic, des
problèmes d'orientation
et d'accompagnement

Renforcer l'offre de santé et médico-sociale de proximité

ACTION 6

Relancer la dynamique territoriale d'accompagnement des professionnels de santé et médico-sociaux

- Organiser des temps de rencontres entre élus et professionnels de santé et médico-sociaux afin de faciliter l'interconnaissance ainsi que des rencontres thématiques
- S'impliquer dans la déclinaison locale des actions de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Haut Bocage sur le Pays de Mortagne



Maintenir et développer l'offre de soins de premier et second recours

ACTION 7

Favoriser l'installation de professionnels de santé sur le territoire

- Répertorier les locaux disponibles pour accueillir de nouveaux professionnels de santé et proposer un livret d'accueil aux postulants
- Accompagner les démarches d'installation des professionnels de santé en les informant sur les aides, les solutions de logement, les possibilités d'exercice coordonné...
- Recenser les maîtres de stage, identifier des logements temporaires pour accueillir les remplaçants ou stagiaires



ACTION 8

Informier les professionnels de santé du premier recours sur les exercices coordonnés pluriprofessionnels

- Accompagner les professionnels de santé, notamment au sein des maisons de santé, à mettre en place un projet de santé coordonné



Porteurs et partenaires privilégiés : service Santé du Pays de Mortagne, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), professionnels de santé du Pays de Mortagne, ARS, CPAM





AXE 3



Développer les actions de prévention et de promotion de la santé dans un environnement favorable

Diagnostic

→ Attention particulière à porter aux phénomènes addictifs (écrans, tabac, drogues...)

→ Besoin d'écoute des jeunes en mal-être et besoin d'accompagnement des questions de santé

notamment sur les addictions

→ Santé environnementale : des indicateurs eau/bruit corrects, une forte présence de radon

→ Efforts à faire pour encourager une alimentation de qualité et l'activité physique

→ Attention à porter aux publics fragiles aux publics fragiles (situation de handicap/personnes âgées)

Renforcer les actions de prévention auprès des jeunes

ACTION 9

Prévenir les addictions chez les jeunes

- Faciliter l'accès aux soins en développant l'information auprès des acteurs de la jeunesse et étudier la faisabilité d'une permanence du CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) sur le Pays de Mortagne
- Développer l'action *Les Promeneurs du Net*
- Mettre en place des actions de prévention à destination du jeune public en lien avec les partenaires spécialisés



Améliorer l'accès à la santé pour les jeunes

ACTION 10

Mettre en place une permanence de la Maison des Adolescents sur le Pays de Mortagne

- Présenter le rôle d'une *Maison des Adolescents* auprès des élus
- Ouvrir une permanence de la *Maison des Adolescents* et définir un lieu accessible pour les jeunes
- Promouvoir la *Maison des Adolescents* comme pôle ressources pour les jeunes, les familles et les professionnels du Pays de Mortagne

Améliorer les parcours de prévention de la population

ACTION 11

Se saisir des programmes de santé et les numéros nationaux

- Mettre en place un agenda annuel d'actions de prévention en lien avec les communes et associations
- Développer les partenariats comme avec *La Ligue contre le cancer*
- Rendre acteurs les professionnels de santé autour d'actions de prévention

Améliorer le bien-être, l'environnement alimentaire et physique pour tous

ACTION 12

Développer des actions d'éducation à l'alimentation équilibrée, de qualité et de proximité, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial

- Développer des ateliers cuisine avec l'épicerie solidaire
- Promouvoir des actions de sensibilisation à la préparation des repas avec les restaurants collectifs
- Poursuivre les actions de sensibilisation au bien-manger auprès des élèves

ACTION 13

Promouvoir l'activité physique et sportive et faire du sport un outil de prévention, promotion de la santé et de bien-être à l'échelle intercommunale

- Favoriser le sport sur ordonnance et le label sport santé, faire un état des lieux et développer les activités adaptées
- Promouvoir le label Terres de Jeux 2024
- Proposer aux associations sportives locales de s'investir dans des actions : passeport citoyen-arbitrage, sport santé...

- Faire un diagnostic approfondi sur le sport
- Faire connaître les actions de prévention santé et les développer (prévention des chutes, Siel bleu, aide à la marche...)

ACTION 14

Encourager le prendre soin de soi

- Créer un réseau de « veilles » (élus CCAS, bénévoles, professionnels) dans chaque commune afin de repérer les publics en fragilité
- Poursuivre l'accompagnement des personnes en fragilité par des approches psychocorporelles auprès d'autres publics
- Développer des actions auprès des enfants et des jeunes afin de renforcer leurs compétences psychosociales



Porteurs et partenaires privilégiés : services Prévention seniors, Santé, Espace Aqualudique et Projet Alimentaire Territoriale (PAT) du Pays de Mortagne, coordinateur enfance jeunesse parentalité et Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), ARS, MSA, Maison des Adolescents, CPAM, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)





AXE 4

Soutenir et accompagner les jeunes, les enfants et leurs parents dans leur parcours de vie

Diagnostic

→ Manque de places d'accueil occasionnel pour les 0-3 ans et d'accessibilité financière pour les modes d'accueil collectifs

→ Manque de coordination entre acteurs de la petite enfance et enfance : services d'accueil, services sociaux, établissements scolaires, professionnels de santé, professionnels du handicap

→ Besoin d'accompagnement des parents et manque de structures d'accueil et d'écoute pour les parents et leurs enfants sur le territoire

→ Besoin de valoriser, responsabiliser les jeunes en leur permettant de s'engager dans leurs communes et/ou associations

→ Besoin de mutualiser les animations en intercommunalité et les recrutements pour limiter le turn-over des animateurs

→ Besoin d'harmoniser les tarifs pratiqués sur les structures enfance entre les différentes communes

→ Besoin de réinventer les structures de foyers des jeunes pour mieux répondre aux besoins des jeunes (animateurs de rue...)

Développer et diversifier les modes de garde, renforcer l'accompagnement des enfants porteurs de handicap et soutenir la fonction parentale

ACTION 15

Développer une réflexion concertée de l'accueil du jeune enfant à l'échelle intercommunale

- Mettre en place un observatoire à l'échelle intercommunale pour évaluer l'adéquation entre offre/ besoins (diminution du nombre d'assistants maternels, places d'accueil occasionnel, horaires atypiques, lieu...) et l'accessibilité financière des familles
- Étudier la faisabilité de l'ouverture d'un multi-accueil public

ACTION 16

Soutenir les familles et les professionnels du territoire dans l'accueil et l'accompagnement des parcours de vie d'enfants avec besoins spécifiques (en lien avec l'action 5)

- Identifier un premier interlocuteur de proximité pour les familles avec enfants difficiles, avec troubles du comportement ou en situation de handicap
- Accompagner et/ou former les professionnels de l'enfance et de la jeunesse à identifier les notions clés autour des troubles du développement et du handicap

- Identifier les différents services existants et mettre en place une cartographie des structures accueillant les enfants en situation de handicap. Informer les professionnels de ces différents services afin qu'ils puissent orienter les familles
- Proposer des ateliers collectifs destinés aux parents (groupes de paroles, ateliers thématiques ou conférences)

ACTION 17

Renforcer le soutien à la parentalité

- Identifier un référent parentalité
- Proposer des ateliers collectifs aux parents
- Mettre en place des actions associant les enfants et leurs parents
- Renforcer le travail de partenariat avec l'Éducation Nationale



Développer une offre jeunesse attractive, évolutive et un accompagnement vers leur autonomie

ACTION 18

Développer une réflexion concertée sur la jeunesse à l'échelle intercommunale

- Poursuivre et renforcer les projets d'animation intercommunaux novateurs (qui ne pourraient pas être faits à l'échelle d'une commune) et fédérateurs
- Développer le transport des jeunes sur ces animations intercommunales
- Mutualiser des postes
- Encourager la mise en place d'une prestation de service jeunes
- Appréhender les questions de coordination des projets d'animation jeunesse en rencontrant d'autres collectivités

ACTION 19

Favoriser l'engagement des jeunes

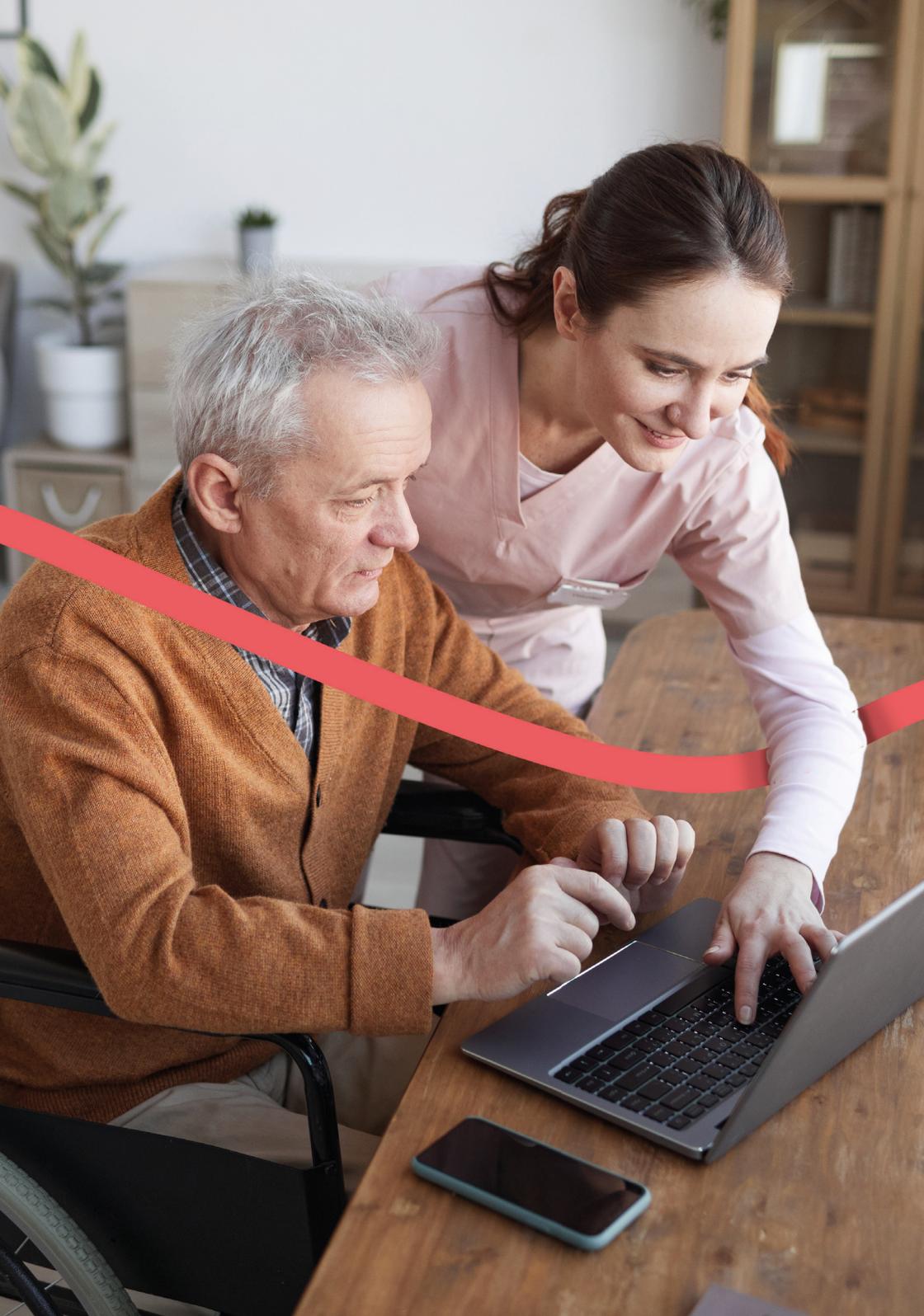
- Informer les jeunes sur les dispositifs d'aides et les structures existants (bourse jeunes, boussole des jeunes...)
- Accompagner les jeunes dans leurs projets et mettre en place un concept labellisé Pays de Mortagne : passage



devant un jury pour obtenir une aide technique ou financière

- Développer les chantiers et ateliers jeunes sur le Pays de Mortagne avec les municipalités
- Inciter à un parcours d'engagement des jeunes (baby-sitting, BAFA, gestes qui sauvent, passeport du civisme, dispositif argent de poche...)
- Accompagner les jeunes vers les forums de jobs d'été

Porteurs et partenaires privilégiés : services Relais Petite Enfance et Santé du Pays de Mortagne, CAF, MSA, l'Espace de Vie Sociale, Fédération Familles Rurales, Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF), Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) (services du Conseil Départemental de la Vendée)





AXE 5



Améliorer l'accès aux services, favoriser les solidarités, le lien social et la participation à la vie locale

Diagnostic

→ Difficultés d'accessibilité physique à l'offre de soins et aux droits

→ Problématiques de mobilité à prendre en compte à tous les âges

→ Manque de logements disponibles sur le territoire, des logements non adaptés au public âgé ou en situation de fragilité

→ Services administratifs éloignés (Les Herbiers, Cholet, La Roche-Sur-Yon)

→ Fracture numérique croissante

Former et accompagner les publics en difficulté aux usages du numérique afin de lutter contre le renoncement aux soins et aux droits

ACTION 20

Favoriser et accompagner l'inclusion numérique

- Accompagner l'ouverture du dispositif « France Service » à Mortagne-sur-Sèvre et réfléchir à son accessibilité sur le territoire
- Recenser puis communiquer sur l'existant en termes de formation, accès internet, matériel, lieux et horaires de mise à disposition
- Poursuivre l'identification des besoins sur la question des ateliers numériques et les développer pour différents publics
- Impulser un réseau de solidarité numérique avec des cyber-bénévoles en lien avec l'espace de vie sociale et le service Prévention seniors



Améliorer la mobilité intra territoriale des publics les moins mobiles pour faciliter l'accès aux services

ACTION 21

Faciliter la mobilité sur le Pays de Mortagne

- Mettre en réseau les bénévoles des transports solidaires des communes pour une mutualisation des expériences et recenser des besoins en vue d'un élargissement de l'offre
- Étudier la faisabilité d'un transport avec véhicule adapté pour les personnes dépendantes à mobilité réduite
- Étudier l'intérêt du dispositif « Ville Amie des Aînés »
- Impliquer l'Espace de Vie Sociale dans la proposition d'aide à la remise en marche de vélos (réseau d'échanges de savoirs)
- Étudier la mise en place d'un transport collectif pour le déplacement des jeunes pour des animations intercommunales



Promouvoir un urbanisme favorable à la santé et adapté aux personnes âgées, aux personnes en perte de mobilité, aux personnes en situation de handicap

ACTION 22

Contribuer à l'adaptation des logements et la diversification de l'offre

- Partager les expériences sur la diversification de l'offre d'hébergement et d'accueil des personnes âgées (co-location) et favoriser les liens intergénérationnels (jeunes travailleurs / personnes âgées)
- Informer et orienter les seniors et publics en difficulté (personnes âgées et aidants, personnes en situation de handicap...) vers le Guichet de l'habitat pour adapter leur logement et favoriser le maintien à domicile
- Développer un lieu d'accueil d'urgence
- Communiquer sur les axes du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et notamment l'exposition des logements au radon et les mesures de prévention



Favoriser les solidarités locales

ACTION 23

Élargir et structurer les missions de l'Espace de Vie Sociale

- Réécrire la convention partenariale et les nouvelles modalités en partant de l'existant axé Enfance-Jeunesse-Parentalité, pour intégrer les évolutions vers le numérique, lien social, mobilité, soutien de la vie associative
- Communiquer auprès des habitants et élus et développer les actions en mobilisant les partenaires

Porteurs et partenaires privilégiés : MSA, Mortagne-sur-Sèvre, services Prévention seniors, Transition écologique, Guichet habitat du Pays de Mortagne, l'Espace de Vie Sociale, Fédération Familles Rurales, associations locales, Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)



Ce guide a été conçu par le Pays de Mortagne
avec le soutien de la CAF, l'ARS, la MSA.